

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE LILLE
COMMUNE DE VERLINGHEM

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi trois avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Verlinghem s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry BONTE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le vingt-sept mars deux mil vingt-cinq, laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Membres présents :

M. Thierry BONTE, Maire.

M. Benoît BOUREL – Mme Anne GOFFAUX – M. Damien DELAIRE – Mme Gaëlle COMBRIS – M. Philippe BUISINE, Adjoints au Maire.

Mme Elsa BLANQUART, Conseillère Municipale Déléguée.

Mme Dominique QUINART – M. Bruno POLLEZ – Mme Nathalie MASSON – Mme Capucine MAYEUR – M. Grégoire HAMY – M. Éric FORESTIER – M. Antoine CREPIN – Mme Christiane MEURILLON – Mme Virginie HUGBART-DELANNOY, Conseillers municipaux.

Absents excusés :

M. Christophe GAQUIERE, Conseiller municipal délégué (pouvoir à Mme Anne GOFFAUX) – M. Bernard DECLERCK, (pouvoir à M. Philippe BUISINE) – Mme Annick GOUSSEN, (pouvoir à M. Eric FORESTIER), Conseillers Municipaux.

Secrétaire de Séance : M. Antoine CREPIN.

N° 2025-09 - Objet : Subvention exceptionnelle allouée à l'association Tennis-Club de Verlinghem.

Rapporteur : M. Damien DELAIRE.

L'Association Tennis-Club de Verlinghem a sollicité une subvention exceptionnelle pour sa participation à l'enseignement du tennis aux élèves de l'école publique Gutenberg.

Il est proposé de donner une suite favorable à cette demande en attribuant une subvention exceptionnelle de 650,00 € au Tennis-Club de Verlinghem.

Sur proposition de la :

- Commission Animation, sport et culture,
- Commission de Finances,

Ouï l'exposé,

Après en avoir délibéré,

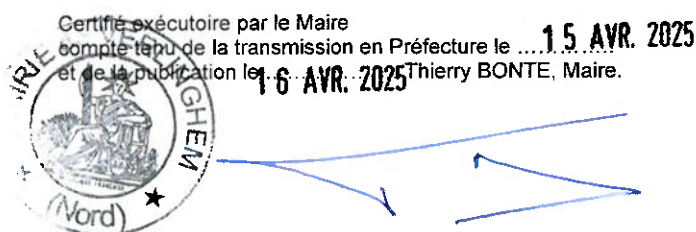
L'Assemblée, à l'unanimité,

- **Décide le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 650,00 € à l'association Tennis-Club de Verlinghem.**
- **Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2025, article 65748.**

Le secrétaire de séance,
Antoine CREPIN.



Ainsi fait et délibéré.
Pour extrait conforme.
Le Maire,
Thierry BONTE.



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Verlinghem
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2025_09
Objet :	Subvention exceptionnelle tennis club Verlinghem
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-04-03 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	059-215906116-20250403-2025_09-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215906116-20250403-2025_09-DE-1-1_0.xml	text/xml	864 o
Document principal (Délibération) Nom original : del_2025_09.pdf Nom métier : 99_DE-059-215906116-20250403-2025_09-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	51.9 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2025 à 09h54min01s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 avril 2025 à 09h55min15s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 avril 2025 à 09h55min23s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 avril 2025 à 10h38min50s	Reçu par le MI le 2025-04-15